

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 12 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires** Nicolas PETERLINI **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Emmanuelle PY.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jean Claude BOUROUH à Jean Louis HOTTLET, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Denis BANDELIER à Nicolas PETERLINI, Sophie GUYON à Christian RAYOT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 03 mars	Le 9 mars	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	31

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean Louis HOTTLET est désigné.

2020-02-09C Budget service Eau Potable - Budget Primitif 2020

Rapporteur : Thierry MARCJAN

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le conseil communautaire du 6 février 2020,
Vu les restes à réaliser et les différents résultats,*

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M49 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2020 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ vu les travaux d'entretiens nécessaires à l'exploitation de notre infrastructure d'adduction d'eau et notamment les différents marchés de travaux ou de prestations de services (entretien et réparation réseau, entretien et réparation bâtiment), la redevance pollution, les charges d'exploitation (électricité et téléphonie notamment), les achats d'eau (PMA et syndicat Abbevillers) **une somme de 1 088 000 € est à inscrire au chapitre 011.**

↳ vu le personnel affecté aux missions du service des eaux, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle technique de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel du siège de Delle et de la prise en charge des indemnités du Vice-Président chargé de l'eau potable, **une somme de 552 000 € est à inscrire au chapitre 012.**

↳ vu la redevance pollution à verser à l'agence de l'eau, **une somme de 300 000 € est à inscrire au chapitre 014.**

↳ vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 120 000 € est à inscrire au chapitre 66.**

↳ vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 520 000 € est à inscrire au chapitre 42.**

↳ vu les annulations de titres et le remboursement d'un emprunt de la communauté de communes de la bourbeuse transféré au Grand Belfort concernant des communes qui ont rejoint la CCST en 2013, **une somme de 50 000 € est à inscrire au chapitre 67.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ vu notamment l'évolution des mètres-cubes d'eau vendus aux abonnés les cinq dernières années et nos différents projets, le prix inchangé de l'eau au 1er janvier 2020, le montant de la redevance pollution et de la redevance ressource fixée par l'Agence de l'eau, la prévision de prestations de travaux neufs (branchements d'abonnés) **une somme de 2 310 000 € est à inscrire au chapitre 70.**

A la section d'investissement, en dépenses :

↳ vu le nouvel emprunt projeté et les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, **une somme de 225 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

↳ vu les restes à réaliser 2020 (1 752 908 €) et vu le programme des nouveaux travaux envisagés, il est prévu notamment de réaliser :

- La réhabilitation du château d'eau de Croix,
- La liaison Beaucourt Delle dans le cadre de l'autosuffisance en eau potable,
- Le renouvellement du réseau de la rue des Combes à Fêche-l'Eglise,
- Le renouvellement du réseau d'une partie de la rue Principale à Florimont,
- La liaison Croix Saint Dizier-l'Evêque dans le cadre de l'autosuffisance en eau potable,
- Le renouvellement des conduites de la rue de Boron à Grandvillars,
- La refonte de la télégestion des sites eau potable (mutualisation avec service assainissement),
- La dépose puis la repose de la conduite permettant le remplacement du pont sur le canal à Brebotte,
- Le déplacement de la conduite rue de Grosne à Bretagne, en sortie d'agglomération.

↳ **des sommes respectivement de 85 620 € et 2 918 442 € sont à inscrire aux chapitres 20 et 21.**

A la section d'investissement, en recettes :

- ↳ vu le virement du fonctionnement pour **350 000 € à inscrire au chapitre 021**,
- ↳ vu la dotation aux amortissements, **une somme de 520 000 € est à inscrire au chapitre 040**.
- ↳ vu l'emprunt envisagé pour réaliser le programme 2020, **une somme de 700 000 € est à inscrire au chapitre 16**.

Ainsi, le budget 2020 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	3 188 871 €	3 030 000 €	158 871€
Investissement	3 434 700 €	3 357 423 €	77 277 €
Résultat général de l'exercice			236 148 €

De manière synthétique, détaillée et arrondi :

Image synthétique du BP 2020 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractères générales dont	1 088 000 €
604	Achat d'études	20 000 €
605	Achat d'eau	230 000 €
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	80 000 €
6063	Petit équipement	25 000 €
6066	Carburant	15 000 €
61521	Entretien et réparation bâtiment	13 000 €
61521	Entretien, réparation réseaux	420 000 €
617	Etudes	55 000 €
6287	Remboursement de frais	75 000 €
6371	Redevance versée aux agences de l'eau pour prélèvements d'eau	60 000 €
Chap. 012	Charges de personnel	552 000 €
Chap. 014	Reversement Agence redevance pollution	300 000 €
Chap. 022	Dépenses imprévues	10 000 €
Chap. 023	Virement à l'investissement	350 000 €
Chap. 042	Amortissements	520 000 €

Envoyé en préfecture le 14/04/2020

Reçu en préfecture le 14/04/2020

Affiché le



ID : 090-249000241-20200312-2020_02_09C-BF

Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	20 000 €
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	120 000 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	50 000 €
Chap. 68	Provisions pour risques et charges	20 000 €
Total des dépenses de fonctionnement		3 030 000 €
En recettes		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2019)	816 060 €
Chap. 042	Amortissements de subventions	15 361 €
Chap. 70	Ventes de produits dont	2 310 000 €
70111	Vente d'eau aux abonnés	1 950 000 €
701241	Redevance pour pollution	300 000 €
704	Travaux (branchements neufs)	60 000 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation	46 350 €
Chap. 75	Autres produits	1 000 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	100 €
Total des recettes de fonctionnement		3 188 871 €

Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté (2019)	0 €
Chap. 020	Dépenses imprévues	3 000 €
Chap. 040	Amortissements de subventions	15 361 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	10 000 €
Chap. 16	Capitaux des emprunts	225 000 €
Chap. 20	Études	85 620 €
Chap. 21	Immobilisations (travaux) dont	2 918 442 €
	Dont restes à réaliser 2019	1 752 908 €
Chap. 23	Immobilisations en cours (travaux)	100 000 €
	Total des dépenses d'investissement	3 357 423 €
En recettes		
Chap. 001	Résultat d'exploitation reporté (2019)	1 754 700 €
Chap. 021	Virement du fonctionnement	350 000 €
Chap. 040	Amortissements	520 000 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	10 000 €
Chap. 16	Emprunts	700 000 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	100 000 €
		3 434 700 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe du service Eau Potable pour l'exercice 2020 tel que présenté.

Annexe : Vue préparatoire.

Envoyé en préfecture le 14/04/2020

Reçu en préfecture le 14/04/2020

Affiché le



ID : 090-249000241-20200312-2020_02_09C-BF

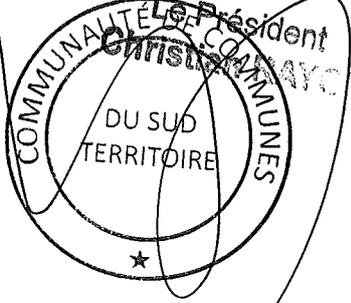
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Et publication ou notification le 14 AVR. 2020

Le Président,


Le Président
Christian RAYOT


Le Président
Christian RAYOT